

Prénom : _____	Sexe : F <input type="checkbox"/> / M <input type="checkbox"/>
Nom : _____	
Nom jeune fille : _____	
Adresse : _____	
Complément adresse : _____	
Ville : _____	
Code Postal : _____	Courriel : _____
Téléphone (Indiquer un N°) ⇨ Fixe : _____	⇨ Mobile : _____
Je suis en parenté avec : _____	Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/>

Cocher la case correspondant au choix ⇨  -**Cotisation de Base : 30,00 €**

La cotisation de base permet d'être membre de l'association et

- De participer à l'ensemble des activités ponctuelles (atelier, stage, ...) proposées au cours de l'année,
- De participer à la vie de l'association (divers évènements organisés : fête du nouvel an chinois par exemple, etc.),
- d'obtenir un tarif préférentiel (ateliers, stages, etc.).

Je joins mon règlement par : Chèque     Espèces **Droit à l'image**

L'Association CedeHY (Cercle d'Etudes Hun Yuan) photographie ou filme l'Adhérent dans le cadre des différents événements ou activités que l'Association organise. L'Adhérent accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'Association, site internet de l'Association, tout média (presse, ...) ou sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés par l'Association. En conséquence de quoi, l'Adhérent renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de CedeHY qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image dans le cadre précité. En contrepartie CedeHY (Cercle d'Etudes Hun Yuan) s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

J'autorise  Je n'autorise pas  l'utilisation de mon image**Validation de l'ensemble du document**

Votre Signature, précédée de la date
--------------------------------------

Les informations recueillies lors de la présente inscription, sont nécessaires pour l'adhésion de l'Adhérent. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Secrétaire et/ou au Responsable des adhésions. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 l'Adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si l'Adhérent souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant l'Adhérent s'adresse au Secrétaire de l'Association ou au Responsable des Adhésions.